

# En coulisses avec Patricia Bosquin-Caroz

**L'Hebdo Blog** : La 1ère journée d'étude de la FIPA (Fédération des Institutions de Psychanalyse Appliquée), se tiendra à Bordeaux le 12 mars prochain. Nous permettez-vous de lever avec vous le voile sur les coulisses de cette journée ? Quelle en a été la genèse, et à qui cette journée s'adresse-t-elle ?

**Patricia Bosquin-Caroz** : Je tiens tout d'abord à préciser que la FIPA, Fédération des Institutions de Psychanalyse appliquée, est une création récente de l'École de la Cause Freudienne, advenue au terme d'un *work in progress* de plusieurs années. La Fédération regroupe plus d'une trentaine d'associations qui y sont affiliées. Notons que le Directoire en constitue son bureau, l'administre et en promeut ses activités cliniques et épistémiques comme la Journée de Bordeaux, par exemple. Après le rééquilibrage nécessaire de l'expérience CPCT par Jacques-Alain Miller, à l'époque où la psychanalyse appliquée avait pris pas sur la psychanalyse pure et la formation de l'analyste, le Conseil de l'ECF fit le constat que le modèle CPCT avait été adapté, modifié et qu'il s'était renouvelé. L'impact de telles structures, véritable maillage national, proliférant et non centralisé allait l'amener à s'intéresser de plus près à ce réseau d'institutions de psychanalyse appliquée existant de fait. Plusieurs conversations et journées casuistiques, réservées aux associations concernées, furent ensuite initiées par le Directoire et animées par Jacques-Alain Miller. Soulignons surtout qu'elles ont été l'occasion de constater qu'un véritable travail d'École pouvait se produire dans la FIPA. C'est d'ailleurs à la suite de la dernière journée casuistique en mars 2014, qu'émergea l'idée d'ouvrir la prochaine au public.

Quant aux thèmes qui seront mis à l'étude à Bordeaux, ils sont aussi issus de la conversation qui y eût lieu. S'ils concernent la pratique qui se déploie dans les CPCT et les associations du même type, ils intéressent plus largement le champ d'application de la psychanalyse à la thérapeutique en institution. À ce titre, la Journée du 12 mars prochain à Bordeaux est première en tant qu'elle s'adresse cette fois à un public élargi.

**HB** : Quels sont selon vous les enjeux essentiels de cette journée ? Qu'en attendez-vous ?

**PBC** : Dans la FIPA, si les CPCT et certaines associations cliniques travaillent selon le principe de gratuité du traitement, de sa limitation temporelle et du bénévolat de ses praticiens, elles se distinguent pourtant de l'assistance sociale, du soin médical ou psychologique par l'orientation psychanalytique qui y prévaut. Comme l'avait déjà formulé Jacques-Alain Miller, elles sont distinctes des lieux d'écoute habituels, car elles ont le souci de se constituer en lieux de réponse pour chacun.

En créant l'expérience CPCT, il s'agissait de faire exister l'hypothèse de l'inconscient dans le social en facilitant l'accessibilité de la rencontre avec un psychanalyste. Au psychanalyste revenait la tâche, à condition qu'il soit rigoureusement formé, de faire émerger un savoir insu au sujet et le désir d'en élucider les ressorts ou de parier sur l'invention d'un savoir inédit offrant au sujet désarrimé l'occasion d'un nouveau mode de nouage à l'Autre. Être en prise directe sur le social, en opérant à partir du champ de la parole et du langage, au fondement même du lien social, garantit aux psychanalystes qui exercent dans ce type de lieu de se tenir à distance du pôle « assistance sociale ».

Dès lors, comment se tenir au plus près d'une pratique orientée par le tranchant de la découverte freudienne de l'inconscient ? En quoi la pratique des CPCT et des

associations similaires relève-t-elle de la psychanalyse, de son éthique, de sa doctrine ? Comment y manie-t-on le transfert, levier essentiel à tout traitement, quand la durée de celui-ci est limitée et prescrite par avance ? Y-aurait-il une spécificité du traitement court ou bien celui-ci serait-il préliminaire à une cure psychanalytique ultérieure ? C'est ce que nous espérons pouvoir élucider lors d'une séquence spécialement réservée à ces questions : « Traitement bref : spécifique ou pas ». Philippe La Sagna donne l'empan de ce thème dans ce numéro d'HB.

**HB** : Au programme de la matinée, la discussion s'annonce à partir d'une question : « Querelle diagnostique ou phénomène clinique ? » Comment le signifiant « querelle » vient-il faire écho à ce qu'il en est de la question du diagnostic au 21ème siècle ? Et cette journée ne s'annonce-t-elle pas comme un aggiornamento de nos repères, plusieurs années après la discussion d'Arcachon qui avait mis en avant la psychose ordinaire ?

**PBC** : Cette question, « Querelle diagnostique ou phénomène clinique ? », est issue d'un débat qui eut lieu lors de la précédente journée casuistique interne à la FIPA (en mars 2014). Dans certains cas présentés, la question du diagnostic avait donné lieu à des « querelles » alors que dans d'autres, elle se trouvait noyée dans une clinique aux contours flous où l'on n'arrive pas à cibler le symptôme à traiter. Entre le diagnostic classique et la clinique du « tout le monde délire », un ajustement est à faire, avait suggéré alors Jacques-Alain Miller. Et il précisait que dans la clinique du « tout le monde délire », il s'agit de vérifier si le nouage qui permet que ça tienne est typique, standard ou singulier. Dans cette clinique, il n'y a pas d'étiquettes, le diagnostic ne se dit pas. « On quitte une zone où ça se dit pour une zone où ça ne se dit pas, c'est sous-entendu », mais repéré.

Pour autant, si dans la clinique contemporaine on ne se sert pas du diagnostic classique névrose, psychoses, perversion, il

s'agit, disait-il, de constater le(s) phénomène(s) et arriver à une précision de celui-ci dans son expression littéraire, à la façon des certificats de G. de Clérembault. Dans cette clinique où l'on tend à préciser la nature du phénomène, J.-A. Miller rappelait encore l'importance de l'interrogatoire clinique, discipline qu'il faudrait avoir dans les CPCT, consistant à capter un symptôme et le décrire en quelques phrases. Déjà dans son intervention en 2008, « Retour sur la psychose ordinaire », il notait que quand la psychose ne va pas de soi et quand elle n'a pas l'air d'être une névrose, alors « vous devez vous mettre à chercher de tout petits indices ». À cette proposition, on ajouterait aujourd'hui, et savoir bien les repérer et les nommer en se tenant au plus près des formules singulières de chacun qui se dégagent de la rencontre avec un praticien analysant, lui-même mis à l'épreuve du bien dire dans sa propre cure. À ce sujet, je vous renvoie au texte de Gil Caroz...

**HB** : L'après-midi, il sera question du partenariat avec les parents. En quoi ce thème vient-il illustrer l'expérience des institutions de la FIPA dans la cité et leurs enjeux vis-à-vis de l'actualité ? Quelle marge de manœuvre pour la psychanalyse ?

**PBC** : La question des parents et de leur implication dans le processus thérapeutique de leur enfant est en effet d'une brûlante actualité. On a vu à propos de la bataille de l'autisme comment la psychanalyse fut accusée de culpabiliser les parents et de mal les mener. Soit elle les laisserait à l'extérieur, les ignorerait, soit elle les inclurait pour leur faire des reproches ! Depuis un certain temps, dans les Instituts du champ freudien, nous nous sommes penchés sur cette question des parents et de leur place dans le dispositif analytique de l'enfant. À cet égard, Lacan nous a orientés en pointant que l'enfant est d'emblée impliqué comme sujet ou comme objet dans l'histoire du couple parental. Dans sa « Note sur l'enfant », il distingue la place de l'enfant

symptôme de la vérité du couple parental de celle où l'enfant est pris comme objet saturant la place de l'objet a du fantasme maternel.

S'il y a donc lieu de donner une place aux parents, c'est tout d'abord pour repérer avec eux à quelle place l'enfant vient se loger dans le complexe parental, d'autant plus à l'heure des mutations nouvelles de la structure familiale. C'est aussi pour mieux identifier le symptôme dont souffre l'enfant et permettre sa juste formulation quand son énonciation n'est pas encore assurée. Alors, comme le formule J.-A. Miller dans son texte introduisant la dernière journée de l'Institut de l'Enfant, « on ne prend pas seulement les messages de bien-être négatif du sujet, mais également les messages de bien-être négatif, les malaises, venant des parents, venant des voisins, venant de l'école... »

À charge pour le praticien de savoir-y-faire avec ce partenariat. Dans la FIPA, nous avons voulu reprendre cette question « Des parents partenaires de l'expérience », pas seulement considérés comme Autre de l'enfant mais aussi comme sujet pleinement concernés par l'expérience. Eric Zuliani s'est attardé sur cette question.

**FIPA** 1<sup>ère</sup> journée d'étude  
de la Fédération des Institutions  
de Psychanalyse Appliquée

**Problèmes actuels  
de la psychanalyse appliquée**

12 mars 2016 ◀ 9h30 à 18h30

Bordeaux → Le Rocher de Palmer  
1 rue Aristide Briand - 33150 Cenon → [www.lerocherdepalmer.fr](http://www.lerocherdepalmer.fr)

Inscriptions : [www.coursfreudienne.net](http://www.coursfreudienne.net) • 01 45 43 02 00 • [fipa.evenement@gmail.com](mailto:fipa.evenement@gmail.com)